



**COMMUNIQUÉ**  
Pour diffusion immédiate

**L'hôtel de ville de Lavaltrie : un lieu d'accueil  
sécuritaire pour les victimes de violence conjugale**

**Lavaltrie, le 25 novembre 2023** – C'est avec la volonté de s'impliquer concrètement dans la sécurité de toute personne vivant de la violence conjugale que la Ville de Lavaltrie se joint au mouvement *Municipalité engagée contre la violence conjugale*. L'hôtel de ville se voit ainsi attribuer le statut d'endroit sécuritaire où toute personne victime de violence conjugale peut se rendre en cas de besoin, et ce en ayant la certitude d'être accueillie avec bienveillance et sans jugement.

Cet engagement de la Ville de Lavaltrie permet à toute personne qui doit se protéger, protéger sa vie ou celle de ses enfants, de se réfugier à l'hôtel de ville sur les heures d'ouverture, d'y recevoir un accueil chaleureux, d'avoir accès à un endroit sécuritaire et d'être immédiatement dirigée vers un organisme d'aide ou recevoir la protection des corps policiers, lorsque nécessaire.

L'attribution de ce statut ainsi que la mise en place d'un protocole à suivre lorsqu'une victime se présente à l'hôtel de ville sont le résultat d'un travail de collaboration avec des intervenants du milieu. Ces derniers ont formé des membres du personnel administratif afin qu'ils soient prêts à réagir si une personne nécessitant de l'aide se présente à eux.

La Ville de Lavaltrie souhaite ainsi faciliter l'accès aux services d'aide pour les victimes de violence conjugale. En terminant, la Ville tient à remercier ses employés pour leur engagement dans ce projet. Leur bienveillance et leur sensibilité sont des atouts précieux dans la réalisation de ce projet qui se veut significatif pour la communauté.

– 30 –

Audrey Perreault-Guité  
Agente de communication  
Ville de Lavaltrie  
450 586-2921, poste 2309  
[apguite@ville.lavaltrie.qc.ca](mailto:apguite@ville.lavaltrie.qc.ca)